

## **Déclaration Liminaire CAPL n°3 du 29 novembre 2013**

Licenciements dans le privé, suppressions d'emplois, gel des salaires et du point d'indice dans la Fonction Publique, nouvelles attaques contre les retraites : il faut stopper l'austérité !

Concernant le projet de loi de finances pour 2014 qui a été officialisé par le gouvernement fin septembre et rejeté par le Sénat avant hier, il confirme l'accélération de la réduction des «dépenses publiques».

Après une année 2013 déjà lourdement frappée du sceau de l'austérité ce budget, avec 3 milliards de prélèvement supplémentaires et moins 14,8milliards de dépenses, enfonce encore plus le pays dans la crise.

S'il était adopté, les premiers frappés seraient les agents de l'Etat avec une baisse de 1,7 milliards de la masse salariale et le gel, pour la cinquième année consécutive du point d'indice.

Le fonctionnement des services serait lui aussi lourdement affecté (-900millions) comme celui des opérations de l'Etat (-1,5milliard) ou les collectivités territoriales (-1,5 milliard).

Dans le même temps, le projet de loi de financement de la sécurité sociale prévoit 5,5 milliards d'économie : 2,9 milliards des dépenses maladie, 1,9 milliards pour les retraites, 0,3 milliard pour le chômage, 0,2 milliard pour la famille.

A la DGFIP, ce sont des milliers de suppressions d'emplois auxquels s'ajoutent les postes vacants, les restructurations, les suppressions et fusions de services, les travaux sur sites, les restructurations immobilières, la dégradation des conditions d'accueil du public, la mise à mal des missions et des conditions de travail, la remise en cause des règles de gestion..

C'est dans ce contexte particulièrement difficile de pénurie d'emploi et de remise en cause du service public, que paraît le projet de mouvement complémentaire de mutations C filière fiscale.

Le taux de satisfaction au niveau national indiqué par l'Administration est de 20.9%(219 demandes satisfaites sur 1050). Il ne peut en aucun cas occulter la situation de l'emploi qui est catastrophique.

Sur le plan local, la situation des effectifs au 1er janvier fait ressortir un déficit de plus de 9,4 agents C. Les services devront donc fonctionner en sous effectifs permanents ce qui prouve une fois de plus que le volume de recrutement dans la catégorie C est largement insuffisant et que l'administration, comme à son habitude, anticipe les suppressions d'emplois d'une année sur l'autre.

**La CGT Finances Publiques estime que l'Administration ne prend toujours pas en compte la gravité de la situation auxquels sont confrontés les collègues dans les services. La situation des effectifs reste déficitaire malgré l'appel de la totalité des lauréats du concours 2012 (liste principale + liste complémentaire).**

**La CGT Finances publique réaffirme donc que l'administration doit recruter à hauteur des besoins dès le mois de juin pour le fonctionnement des services d'une part et une égalité de traitement entre les agents d'autre part.**

Si l'administration recrutait à hauteur des besoins des services, de nombreux agents, dont certains se trouvent en grande difficulté ne seraient pas « bloqués » sur leur résidence actuelle et auraient obtenu leur mutation.

Lors de cette CAPL, les élus de la CGT finances Publiques veilleront au respect des règles de mutations et à ce qu'aucun agent ne soit lésé.